



Page 1 / 1

NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)

NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'artérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION	FR Réfrigérateur	All. V Allège vitrée	ETEL Tableau électrique	PV Pare-vue	
	Espace libre diamètre 1.50m	Cuisson	F Fenetre	PL Placard	RP Robinet de puisage	
	Aire de manoeuvre	LV Lave-vaisselle	PF Porte-fenetre	VR Volet roulant		
*********	Soffites et Faux plafonds hauteur minimale: 2m20	LL Lave-linge	GC Garde-corps	VR El Volet roulant Elec		

## Résidence SISLEY

ZAC BOSSUT

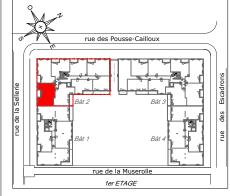
LOT 14 – Rue de la Muserolle

95300 PONTOISE



	LOT n° 213	
3P	1er Etage	Bât.2

Entrée	4.45 m²
Séjour / Cuisine	24.40 m²
Dégagement	2.35 m²
Chambre 1	12.20 m²
Chambre 2	12.95 m²
Salle de Bains	4.90 m²
WC	1.40 m²
Rangement	1.70 m²
SURFACE HABITABLE	64.35 m²
Loggia	4.15 m²
TOTAL PRIVATIF	68.50 m²





DATE	indice
20 septembre 2022	Α